



RESPONSABLE BENEVOLE DE CHANTIER D'INSERTION

Association Départementale de Maine-et-Loire

Le contexte de son action :

D'une manière générale sa principale mission est d'assurer le bon fonctionnement global du chantier afin de le mener à la réalisation des objectifs pour lesquels il a été créé.

L'objectif primordial du chantier d'insertion, commun à tous, est de permettre aux salariés en insertion, autant que faire se peut, de se reconstruire personnellement tout en acquérant des connaissances et des notions de comportement personnel et professionnel qui leur permettront de s'inscrire au mieux dans le tissu social et économique.

Entre l'équipe d'encadrement, le secrétariat, les salariés en insertion et les bénévoles, il doit établir une relation de confiance et la plus parfaite cohésion possible au sein des équipes et du chantier.

Le bénévole responsable du chantier d'insertion tient son mandat du Président départemental de l'Association lui ayant délégué quelques pouvoirs dans l'exercice de son autorité. Il se conforme au cadre général établi par le national, le président départemental et le comité de pilotage insertion.

Ses principales missions :

Organiser les activités

Avec l'équipe d'encadrement, composée l'Accompagnatrice Socioprofessionnelle (ASP) et Encadrants Techniques (ETPS) :

- Définir les programmes d'activité pour les salariés en insertion.
- Participer au recrutement et à l'embauche de nouveaux salariés.
- Coordonner la mise en place des actions spécifiques : porte-ouvertes, activité recherche d'emploi en situation sur le terrain, découverte de métier, visite d'entreprise.
- Mettre en place des ateliers et des activités de soutien : français, mathématique, informatique, présentation, confiance en soi, relationnel...
- Veiller à la mise en place et au respect physique des règles de sécurité par les salariés et les bénévoles de terrain.
- Veiller, avec les équipes et en étroite relation avec le comité insertion, à la mise en place des feuilles de route et de leur application.
- Veiller aux règles commerciales avec les divers partenaires et clients institutionnels du chantier
- S'assurer de la mise en place des réunions de suivi de parcours, suit les ETP, les achats et dépenses...

Assurer une veille

Avec plus particulièrement l'Assistante Administrative et (ASP) :

- Veiller sur le plan administratif au respect des règles édictées, relatives à la sécurité (chantier et personnels), aux congés et à la paye, au droit du travail dans les diverses situations qui se présentent

Animer-Coordonner le chantier

Avec l'ensemble des intervenants et pour le bon fonctionnement du chantier

- Instaurer des réunions régulières avec l'équipe d'encadrement
- Réunir mensuellement l'ensemble de l'équipe d'encadrement et les bénévoles.
- Réunir, selon le besoin, l'ensemble des personnels du chantier.

Avec les bénévoles du chantier :

- Définir leurs actions sur le chantier et l'accompagnement des salariés en insertion.
- Définir les plannings
- Valoriser les heures de bénévolat

Avec les partenaires du chantier

- Inviter-rencontrer les partenaires institutionnels
- Gérer les contacts avec les différents organismes extérieurs

Se coordonner :

Avec le Pôle Insertion-AD49

- Participer aux diverses réunions pilotées par le pôle insertion (Comité de Pilotage, rassemblement, journée bilan...)
- Participer aux rencontres pilotées par le Réseau National

Disponibilité et compétences

C'est essentiellement par son « charisme » qu'il doit assurer le bon fonctionnement du chantier dont il a la responsabilité.

Sa disponibilité : il doit avoir une présence régulière sur les sites des chantiers (mini 2 jours / semaine) et une disponibilité téléphonique

Ses compétences :

- Connaissance des outils bureautiques
- Grande capacité d'observation et d'écoute
- Aptitude à la prise de décisions (limitées dans le cadre des pouvoirs accordés)
- Capacité à communiquer en groupe, à argumenter et à susciter l'adhésion
- Capacité à gérer des informations multiples de nature différente
 - Techniques de prévention et de gestion des désaccords
 - Techniques d'écoute et de la relation à la personne
 - Techniques d'animation d'équipe
 - Coordination de l'activité d'une équipe
- Capacité à se conformer à la Charte, aux piliers de l'Insertion des Restaurants du Cœur et au règlement intérieur de l'Association Départementale

Editée le 29-06-2021